

• (1530)

Je voudrais vous renvoyer à un rapport du *Financial Post* d'aujourd'hui. Pourquoi est-ce que je mentionne ce rapport, surtout dans le cadre du débat sur cette motion? Je veux qu'il soit bien clair que c'est le temps ou jamais pour le Sénat de prouver aux Canadiens qu'il joue un rôle utile, surtout quand le pays traverse une crise comme celle que je décrirai dans quelques instants, en signant l'arrêt de mort de la taxe sur les produits et services.

Je tiens à mettre les collègues à ma droite en garde, à plusieurs égards. Comme ils dominent actuellement l'autre endroit, même si c'est par le truchement de nominations plutôt que d'élections, s'ils songent sérieusement à rejeter la taxe sur les produits et services, ils devraient non seulement appuyer cette motion, mais aussi convoquer une réunion mixte de leur caucus afin d'ordonner à leurs collègues de bloquer la TPS au Sénat.

Il se trouve des cyniques—certains à la Chambre, surtout chez les ministériels et même quelques-uns dans mon parti—pour prétendre que les libéraux aimeraient bien, en fait, que le Parlement adopte la taxe sur les produits et services, qu'ils sont contents que le gouvernement l'ait proposée et qu'ils ne veulent pas retarder son adoption pour pouvoir, si jamais ils remportent les prochaines élections, se tordre les mains et feindre le désespoir en déclarant: «Mon Dieu, qu'allons-nous faire? Nous avons hérité de cette terrible taxe, la seule façon de l'améliorer est de la faire grimper de 7 à 9 p. 100.»

Loin de moi l'idée de suggérer que le Parti libéral ferait une chose semblable. Il ne le ferait que s'il pensait que c'était possible. Je ne veux pas dire que le Parti libéral n'a pas le sens des responsabilités; l'histoire est là pour le prouver. Ce qui m'inquiète, c'est que les Canadiens vont avoir l'impression que la taxe sur les produits et services est un fait accompli, alors qu'en fait, d'après mes recherches pour cette motion, le Sénat pourrait la rejeter.

Comment pourrait-il faire? Par un simple vote dans l'autre chambre. Comment avoir une majorité? Très simple, l'autre chambre est à majorité libérale. Que ce soit temporaire ou non, laissons au gouvernement la responsabilité de ses actes. Je sais que mes collègues d'en face sont mécontents, parce qu'ils ont appuyé ce projet de loi et ils n'aiment pas se faire voler leur victoire par quelqu'un d'autre. Les sénateurs pourraient très bien dire: «Nous sommes libéraux et nous allons voter contre ce

Les crédits

projet de loi.» Je ne pense pas qu'ils le feront, madame la Présidente.

Une voix: Vous ne le pensez pas?

M. Barrett: Non, et cela me ramène à ce que je disais plus tôt au sujet de l'abolition du Sénat.

Je pense que lorsque l'on regarde les choses en face, et je regrette de dire cela après toutes les années que j'ai passées au service du public, il n'y a pas réellement de différence entre le Parti libéral et le Parti conservateur.

Une voix: Vous plaisantez.

M. Barrett: Non. Je sais qu'il y a des différences entre eux, la plus évidente étant qu'un des partis est au pouvoir, l'autre non.

Des voix: Oh, oh!

M. Barrett: J'ai dû toucher une corde sensible—que voulez-vous, c'est plus fort que moi—à en juger par leur réaction. Le fait est qu'ils travaillent tous les deux pour le même employeur, sauf que certains restent en poste plus longtemps que d'autres. Au fil des ans, les libéraux ont été en mesure de duper un plus grand nombre de personnes pendant plus longtemps que les conservateurs. Et il ne fait aucun doute qu'il s'agit là d'un autre trait qui les distingue.

Je veux que les Canadiens découvrent, par cette motion, si le Parti libéral s'oppose vraiment à la taxe sur les produits et services. Nous connaissons la position des ministériels là-dessus. Ils ont décidé de prendre le taureau par les cornes, ou par une autre partie de son anatomie, et de faire avancer ce projet de loi. Et c'est ce qu'ils ont réussi à faire, et ils ont eu recours à toutes sortes de tactiques pour y arriver.

Quoi qu'il en soit, le fait est que, conformément au processus législatif, le projet de loi se trouve maintenant à l'autre endroit et qu'il pourrait être coulé là-bas. Croyez-vous, madame la Présidente, qu'un parti aussi hypocrite et aussi cynique que le Parti libéral, comme certains historiens le laissent entendre, aurait l'audace de dire au public que sa prise de position s'inspire de sentiments purs, honnêtes et honorables, et de demander au Sénat de torpiller le projet de loi.

Il ne l'a pas fait. Il a maintenant la chance de le faire. Il a la chance d'affirmer ouvertement que tout ce qu'il a dit en comité, tout ce à quoi il s'est opposé lors des manifestations, tous les discours qu'il a prononcés lors du temps d'antenne libre alloué par la SRC, toutes les promesses